Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213502602-20260702-D2026_07_033-DE

Commune de Saint-Christophe-des-Bois (Ille-et-Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à 20 h 15, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Yves Guérin, Maire.
Date de convocation : 25 juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 13 - Présents : 11 Votants : 12
Présents : - COQUELIN Céline - DUHEM Philippe - ESNAULT Marie-France - GAUTHIER Michaël - GROVALET Marie - GUÉRIN Yves - LE BOLLOC'H Ludovic - LEPESANT Laurence - de LOISY Olivier - PIGEON Myriam – PLANCHENAULT Stéphane
Absents excusés : MACÉ Nicole - POIRIER Pascal (pouvoir à GUÉRIN Yves) -
Absent :

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DUHEM Philippe a été nommé comme secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents. Ces formalités remplies,
Ouverture de la séance à 20 H 17

D2026-07-033 Vote des subventions 2026

Affaire inscrite à l'ordre du jour.

Sur proposition de M. le Maire, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** les subventions suivantes pour l'année 2026 :

(page suivante)

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213502602-20260702-D2026_07_033-DE

Subventions	2026	
ACPV Chatillon	225.00	
SCT Football St Christophe/Taillis	225.00	
Asso des Bois	200.00	
Pêche	200.00	
Chasse	200.00	
Chasse lutte contre les ragondins	150.00	
Club Bonne entente	300.00	
Anciens combattants	140.00	
Soldats de France	140.00	
Loisirs passion	100.00	
Ecole privée classe découverte APEL	184.00	23 élèves x 8 €
Ecole publique classe découverte	56.00	7 élèves x 8 €
Rue des Arts	500.00	
Batachris	100.00	
ADAPEI 35 Vitré	110.00	
ADMR Vitré	570.00	
Restos du Cœur	150.00	
Episol Vitré	90.00	
Alcool assistance "La Croix d'Or"	60.00	
Scoubidous Taillis (pour achat matériel)	350.00	
Total des subventions accordées	**4050.00**	

- ✓ **Valide** les subventions ci-dessus pour l'année 2026
- ✓ **Autorise** M. le Maire à signer tout document relatif au paiement de ces subventions.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Yves GUÉRIN



M. le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.